

### Légende: PAG

	Parcelle cadastrale / immeuble (1)		Délimitation du degré d'utilisation du sol
	Parcelle / immeuble en réalisation (2)		Délimitation de la zone verte

### Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

	Zone d'habitation 1		Zone de sport et de loisir - hôtel
	Zone d'habitation 2		Zone de sport et de loisir - camping
	Zone mixte villageoise		Zone spéciale d'activités économiques de service et de commerces
	Zone de bâtiments et d'équipements publics		Zone de gares ferroviaires et routières
	Zone d'activités économiques communale type 1 - Artisanales		Zone de jardins familiaux
	Zone d'activités économiques communale type 1 - Station-service		
	Zone de sport et de loisir - espace public		

### Zone verte

	Zone agricole		Zone de verdure
	Zone forestière (3)		

### Zones superposées

	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur		Couleur pour projets routiers
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"		Couleur pour projets de mobilité douce
	Zone d'aménagement différé		Couleur pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
	Zone de servitude "urbanisation"		Secteur et élément protégés d'intérêt communal - "environnement construit - C"
	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"		Construction à conserver (4)
	Servitude "urbanisation - intégration jardin"		Gabarit d'une construction existante à préserver (4)
	Servitude "urbanisation - élément naturel"		Alignement d'une construction existante à préserver (4)
	Servitude "urbanisation - cours d'eau"		Mur à conserver (4)
	Servitude "urbanisation - entrée de localité"		Petit patrimoine à conserver (4)
			Secteur et élément protégés d'intérêt communal - "environnement naturel et paysage - N"
			Zone de bruit >= 70dBA (5)

### Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

	à l'aménagement du territoire		à la gestion de l'eau
	Plans directeurs sectoriels - PDS (15)		Zone inondable - HQ10 (6)
	Zone d'habitation		Zone inondable - HQ100 (6)
	PDS Paysages (PSP)		Zone inondable - HQ extrême (6)
	Zone de protection de la nature et des ressources naturelles		Zone de protection d'eau potable (procédure publique en cours) (6)
	Zone protégée d'intérêt national - en procédure réglementaire et/ou à déclarer (8)		à la protection des sites et monuments nationaux
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 (7)		Immeubles et objets classés monuments nationaux (13)
			Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (13)

### Indications complémentaires (à titre indicatif)

	Biotope protégé (relevé non exhaustif) (10)		Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classés monument national ou en cours de classement (12)
	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (11)		Terrains avec des vestiges archéologiques connus (12)
	Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) (relevé non exhaustif) (11)		Conduite électrique aérienne (3)
	Ligne ferroviaire (3)		Ligne de gaz
	Circulation et stationnement		Collecteur existant (14)
	Piste cyclable nationale		Cours d'eau / Eau stagnante (3)
	Cimetière		Courbes de niveau, équidistance 5 m (3)
	Limite de la commune (3)		

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2018  
 (2) Mise à jour AC Lorentzweiler et Z-E, septembre 2019  
 (3) Base de Données Topographique (BD-T) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2015. Les forêts ont été partiellement adaptées par Zeyen+Baumann  
 (4) Inventaire patrimonial ABZ, Zeyen+Baumann, réalisé par le Service des sites et monuments nationaux, Juin 2014 + CBE 04.02.2019  
 (5) MCO - Environnement, Cartographie du Bruit, 2016 - Fiche principale et Réal (SDC)  
 (6) MCO - Environnement, Administration de la Nature et des Forêts, Service de la conservation de la Nature 2017 - ZPN à déclarer "Zones proposées par le 2ème Plan national pour la Protection de la nature (PNPN2) de 2017"  
 (7) MCO - Environnement, Zones Natura 2000, 2015  
 (8) Mémorial A n° 39 du 2010 Règlement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Alzette et de la Moselle  
 (9) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration de la Gestion de l'Eau - 18.07.2017  
 (10) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17  
 (11) Carte des habitats protégés, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, 2019  
 (12) Inventarierung der geschützten Biotope im Innen- und Ortsbereich der Gemeinde Lorentzweiler, Zeyen+Baumann, 2010  
 (13) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et du 1er alinéa de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles  
 (14) Centre National de Recherche en Archéologie CNRA - 19.06.2014  
 (15) Service des sites et monuments nationaux (Mémorial B - no 35 du 19 mai 2009, update (05 décembre 2019) + CBE 04.02.2019  
 (16) Collecteur existant, Schreiner & Associés, 03.07.2019  
 (17) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »  
 (18) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement »

Commune de Lorentzweiler  
**Plan d'aménagement général**  
*vote du conseil communal 08 février 2022*

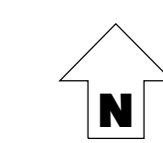


Découpage des plans à l'échelle 1:2.500

### Plan d'ensemble

**ZB ZEYEN BAUMANN**  
 aménagement du territoire  
 ENVIROINTECHNIZAT  
 GENE CIVIL

Zeyen+Baumann sàrl  
 9, rue de Steinsel  
 L-7254 Bercklange  
 T + 352 33 02 04  
 F + 352 33 28 86  
 www.zeyenbaumann.lu



échelle 1:10.000

08 février 2022